

COMMUNE DE FLAVIAC - ARDECHE -

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
Du 20 juin 2014 à 8 heures 45 minutes

Le 20 juin deux mil quatorze à 8 heures 45,

Le conseil Municipal de la commune de FLAVIAC dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la Présidence de Monsieur Gérard Béal, Maire, en session ordinaire.

Convocation : 16/06/14

Membres en exercice : 15

Membres présents : 12

Nombre de votants : 12

Présents : AUDINOS Maryvonne, BÉAL Gérard, CHAMP Luc, CONSTANT Michel, HILAIRE Valérie, Claude MALEGUE, MARCHOIS Fabrice, MARTIN Aline, RICHARD Evelyne, STABLO Marielle, TONKENS Gerben, VICENTE Georges.

Absent(e)s excusé(e)s : PERRET Didier, QUATREMERE Gilles, RUBINI Morgane

Pouvoir(s) : PERRET Didier à VICENTE Georges, QUATREMERE Gilles à CONSTANT Michel, RUBINI Morgane à CHAMP Luc

Secrétaire de Séance : Valérie HILAIRE

Monsieur le Maire donne lecture des observations formulées par Fabrice MARCHOIS quant au compte rendu du dernier conseil municipal, ce dernier souhaitant modifier certains termes des délibérations de créations de postes.

Monsieur le Maire précise que les termes sont ceux utilisés par le Centre de Gestion de l'Ardèche et qu'il convient de respecter les termes. Il rappelle que ces délibérations concernent des postes et non des agents et que de ce fait les noms des personnels n'ont pas à apparaître. Pour finir il rappelle, comme déjà précisé lors du conseil du 14 avril que les délibérations reflètent les décisions prises.

Approbation du compte-rendu du précédent conseil municipal :

Après discussion et délibération, le compte rendu du Conseil Municipal du 5/06/2014 est adopté par 10 voix POUR et 2 voix CONTRE (Mme RICHARD et M. MARCHOIS)

1- ELECTION DES DELEGUES du Conseil en vue de l'élection des Sénateurs :

Il est procédé, selon les termes de la circulaire NOR/INTA/1411886C, à l'élection des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants en vue de l'élection des Sénateurs. Une seule liste ayant été déposée, il est procédé au dépouillement des votes :

Nombre de conseillers présents n'ayant pas pris part au vote : 0

Nombre de votants (enveloppes ou bulletins déposés) : 15

Nombre de suffrage déclarés nuls par le bureau : 0

Nombre de suffrages exprimés : 15

Sont élus :

Nom et prénom de l'élu	Liste	Mandat de l'élu(e)
BEAL Gérard	BEAL Gérard	Délégué titulaire
AUDINOS Maryvonne	BEAL Gérard	Délégué titulaire
CONSTANT Michel	BEAL Gérard	Délégué titulaire
QUATREMERE Gilles	BEAL Gérard	Suppléant
RUBINI Morgane	BEAL Gérard	Suppléant
VICENTE Georges	BEAL Gérard	Suppléant

2- DEMANDE DE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE AUPRES DE M. TERRASSE, DÉPUTÉ DE L'ARDECHE

Le maire informe le Conseil Municipal des travaux de grosses réparations au Pont sur l'Ouvèze – Pont de Mûre – Confortement au droit de la culée rive gauche et présente le calendrier des travaux à réaliser.

Calendrier des travaux :

Montant des travaux restants : 73 725 € HT

- ↳ Attribution du marché : juin 2014
- ↳ Début des travaux : juillet 2014
- ↳ Fin des travaux : septembre 2014

Le Maire propose au Conseil Municipal de solliciter, pour ces travaux, une subvention exceptionnelle auprès de Monsieur Pascal TERRASSE, Député de l'Ardèche.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, unanime :

- **MANDATE le Maire pour solliciter une subvention exceptionnelle, auprès de Monsieur Pascal TERRASSE, Député de l'Ardèche, pour les travaux de grosses réparations à réaliser au Pont de l'Ouvèze – Pont de Mûre.**

3- MOTION DE SOUTIEN À L'ACTION DE L'ASSOCIATION DES MAIRES DE FRANCE (AMF) POUR ALERTER LES POUVOIRS PUBLICS SUR LES CONSEQUENCES DE LA BAISSSE MASSIVE DE DOTATIONS DE L'ETAT

Monsieur le Maire donne lecture de la motion de soutien présentée par l'AMF par laquelle elle entend mener une action forte, collective et objective. En effet, les mesures annoncées (30% réduction des dotations) auront un impact pour nos territoires, leurs habitants et les entreprises en raison de cette contraction aussi violente des ressources.

Le Maire rappelle que la collectivité de proximité qu'est la commune et son intercommunalité sont, par la diversité de leurs interventions, au cœur de l'action publique pour tous les grands enjeux de notre société :

- elles facilitent la vie quotidienne de leurs habitants et assurent le « bien vivre ensemble » ;
- elles accompagnent les entreprises présentes sur leur territoire ;
- enfin, elles jouent un rôle majeur dans l'investissement public, soutenant ainsi la croissance économique et l'emploi.

C'est pour toutes ces raisons que la commune de FLAVIAC soutient les demandes de l'AMF :

- réexamen du plan de réduction des dotations de l'État,
- arrêt immédiat des transferts de charges et des mesures normatives, sources d'inflation de la dépense,
- réunion urgente d'une instance nationale de dialogue et de négociation pour remettre à plat les politiques publiques nationales et européennes impactant les budgets des collectivités locales.

Après discussion et délibération, le Conseil municipal unanime, accepte la motion de soutien à l'action de l'AMF.

Questions diverses :

- CAPCA : Sur proposition du Maire, il est procédé à la désignation des délégués aux différentes commissions permanentes de travail thématique.

COMMISSIONS	Représentants titulaires	Représentants suppléants
Attractivité du territoire	Gilles Quatremère	Evelyne Richard
Services à la population	Valérie Hilaire	Fabrice Marchois
Culture, sport, vie associative	Maryvonne Audinos	Luc Champ
Aménagement du territoire, rivières, énergies, environnement, développement durable	Marielle Stablo	Gerben Tonkens
Aménagement des réseaux (assainissement, eaux pluviales, déchets)	Michel Constant	Gilles Quatremère
Administration, Finances, Fiscalité, Budgets	Gérard Béal	Morgane Rubini

Cette liste sera publiée dans le prochain bulletin municipal ainsi que dans le site de la commune.

La séance est levée à 9h25.

Gérard Béal,
Maire de Flaviac



Valérie Hilaire,
Secrétaire

